



**Association pour la Création et la Gestion
d'Institutions Sociales et Médico-sociales
En Guyane**

Le « Jardin d'EBENE »

**Service d'Accueil de Jour pour Patients
Atteints de la Maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés**



Livret d'Accueil

LE SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR, LE « JARDIN D'EBENE »

Le Service d'Accueil de Jour, d'une capacité de 10 places, est implanté dans les locaux de l'EHPAD Jean-Serge GERANTE à Cayenne et partage les équipements de son Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA).

Les personnes sont accueillies dans un pavillon d'environ 90m² de 4pièces, et de 250m² de terrasses carrelées, couvertes, dédiées à cet effet, et facilement accessible à partir d'une entrée donnant directement sur la rue, complété d'un espace dépose-minute pour permettre une montée et une descente des véhicules en toute sécurité.

L'entrée est adaptée pour assurer la gestion des sorties vers l'extérieur du pôle et pour assurer la sécurité des personnes accueillies au sein de l'accueil de jour, sans créer de situations anxiogènes pour les usagers. L'espace dispose par ailleurs d'un espace repas avec office, tout en permettant les activités collectives et individuelles.

La structure dédiée au PASA et à l'Accueil de Jour, répond donc aux caractéristiques suivantes :

- L'accès est sécurisé par des serrures à code.
- Le pôle comprend une cuisine «relais» permettant de composer des en-cas ou d'animer un petit atelier de cuisine thérapeutique.
- Une terrasse couverte bordée par un patio et un jardin, permettant aux résidents de prendre leur repas.
- Deux espaces sanitaires, dont un adapté aux personnes se déplaçant en fauteuil, existent.
- Un jardin de 700 à 800m² et un patio agrémenté d'un bassin d'ornement existent au sein de cette unité sécurisée qui permet d'élargir agréablement les espaces de promenade et de déambulation.
- quatre pièces sont aménagées et dédiées aux activités thérapeutiques, permettant d'animer deux ateliers de 4 à 5 usagers de manière concomitante. En fonction de la météo, la cuisine, et/ou l'espace jardin, ainsi que les terrasses couvertes sur trois façades seront également utilisés pour d'autres ateliers.
- Une salle «Snoezelen» est mise en place au sein du pôle. Cette activité sera gérée par le psychologue ou le psychomotricien qui planifiera les séances, en accord avec le médecin coordonnateur.
- Une pièce fait office de petite salle de soins.
- L'aménagement et la décoration suscitent la convivialité et les repères.
- L'environnement favorise l'orientation et contient la déambulation. En effet, l'espace du pôle permet la libre circulation, la sécurité est garantie par un accompagnement personnalisé.
- Dans un souci d'autonomie et d'intimité, la disposition des locaux ainsi que la signalétique utilisée favorise l'accès aux sanitaires.

*Un espace d'Accueil de Jour
au cœur de la résidence médicalisée*

L'ORGANISME GESTIONNAIRE: L'Association L'EBENE

Créée en 1980 par M. Jean-Serge GERANTE, l'Association " L'EBENE " s'est donnée pour objectif de servir de support logistique pour la mise en œuvre de la politique d'action sociale et médico-sociale définie par les pouvoirs publics et organismes de prévoyance sociale.

Elle construit et gère des structures offrant des services à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées et/ou en situation de handicap.

L'Association est dirigée administrativement et financièrement par un Conseil d'Administration de 14 membres dont 11 issus de l'Assemblée Générale, et 3 membres de Droit (1 représentant de la commune de Cayenne, et 2 représentants des usagers pour les personnes âgées et handicapées).

Depuis sa création, l'Association a connu une progression constante, illustrée par la création de différents services :

- 1980, Création d'un service de soins infirmiers à domicile – SSIAD EBENE
- 1986, Création d'un service d'accompagnement et d'aide à domicile – SAAD EBENE
- 1989, Création d'un club de 3^e âge
- 1989, Création d'un établissement et service d'aide par le Travail – ESAT EBENE
- 1997, Création d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes – EHPAD Jean-Serge GERANTE
- 1999, Création d'une Maison d'Accueil Spécialisée – MAS EBENE
- 2011, Création d'une Maisons pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer (MAIA EBENE)
- 2011, Création d'un GCSMS, avec l'IMED
- 2012, Création du Siège Social de l'association "L'EBENE"
- 2012, Création des Equipes Mobiles Alzheimer (EMA EBENE)
- 2013, Ouverture d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés pour Patients Alzheimer
- 2013, Extension de la capacité de l'Accueil de jour de la MAS de 3 à 9 places
- 2014, Ouverture d'un SAAD à St Laurent du Maroni

L'EBENE compte aujourd'hui un peu plus de 200 salariés pour un total de 422 bénéficiaires réguliers.

Madame, Monsieur,

Le personnel du Service d'Accueil de Jour et moi-même sommes heureux de vous accueillir aujourd'hui.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et croyez que nous mettrons tout en œuvre pour vous apporter notre compétence et notre enthousiasme.

Nous souhaitons vous offrir un lieu d'accueil chaleureux, calme et serein dans lequel vous serez entouré(e) et en toute sécurité.

Ce livret d'accueil auquel sont annexés le Règlement de Fonctionnement, la Charte des Droits de la Personne Accueillie et la Charte de Bientraitance de l'EHPAD Jean-serge GERANTE, synthétise les informations essentielles relatives au fonctionnement du Service.

Pour des informations plus précises, nous vous invitons à vous reporter au contrat de séjour ainsi qu'au Règlement de Fonctionnement.

Le personnel du Service et moi-même restons à votre écoute pour toute question complémentaire, demande particulière ou suggestion.

Le Chef de Service

.....



*“ Un lieu d'accueil chaleureux,
calme et serein”*

*Un Service pensé
pour vous accueillir
dans les meilleures conditions*



LES PERSONNES ACCUEILLIES

Le Service d'Accueil de Jour Le Jardin d'EBENE accueille des personnes âgées de 60 ans et plus, sauf dérogation, diagnostiquées maladie d'Alzheimer ou apparentée. Ce diagnostic ne peut être réalisé que par un médecin spécialisé, gériatre, neurologue, psychiatre, ou psychiatre d'une consultation mémoire ou libéral.

LE PROJET DE SERVICE

Fidèle aux méthodes adoptées dans ses établissements et aux valeurs et principes qui guide l'action de l'Association, le Projet de Service repose sur :

Le respect de la personne, du citoyen et de ses libertés,

La tolérance et le respect des appartenances socioculturelles et des handicaps,

La reconnaissance de l'autre : personne accueillie, famille, entourage et acteurs institutionnels.

Notre Projet de Service répond à un double objectif :

Au profit de la personne : Préserver, consolider, restaurer l'autonomie, resocialiser les personnes en rompant la monotonie du quotidien et l'isolement dans le but d'un maintien à domicile optimum

Au profit des familles : Soulager les aidants naturels

Pour ce faire, l'élaboration d'un **Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP)** dans le respect des possibilités de la personne accueillie et des volontés de l'aidant familial vise à :

↳ Stimuler les fonctions cognitives au travers des activités de la vie quotidienne centrées autour des repas, avec notamment le matin les ateliers mémoire, la lecture de l'actualité, les jeux culturels... et l'après-midi les activités de relaxation (gymnastique douce), de musique, l'atelier pâtisserie pour le goûter

↳ Développer les techniques de communication en particulier non verbales ;

↳ Maintenir les capacités à effectuer les actes essentiels de la vie quotidienne et repérer les modifications de comportements afin de prévenir l'évolution des pathologies.

↳ Organiser le « repos familial », contribuer au soutien des familles par l'écoute et le conseil au travers notamment de groupes de parole.

*A vos côtés une équipe
impliquée, motivée, tout au long
de votre journée*



L'ÉQUIPE DU SERVICE EST COMPOSÉE :

D'un Chef de Service, Neuropsychologue. Responsable de l'organisation générale et de la gestion matérielle du Service, il est également en charge de l'évaluation préalable à l'admission.

Il rencontre ainsi la personne et ses aidants, recueille l'histoire de vie, évalue les difficultés potentielles, les attentes et les réponses possibles, il conduit l'élaboration du Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP). Il constitue l'interface permanente avec les Parents des accueillis.

D'un médecin coordonnateur. Il agit en partenariat avec les médecins traitants des usagers (rôle de conseil et de régulateur). Il rédige les bonnes pratiques et les protocoles de soins, et a un rôle pédagogique sur la gérontologie. Il donne son avis sur les admissions à l'accueil de jour en liaison avec l'équipe de soin, le médecin traitant, le coordonnateur du pôle. Le médecin coordonnateur intervient sur les évaluations initiales, et reste le référent en matière de détérioration cognitive, troubles du comportement, poly-pathologie, poly-médication, et adaptation du plan de soin personnalisé du résident.

D'une Infirmière Diplômée d'Etat. Même si l'accueil de jour est non médicalisé, et que les médicaments seront préparés par les familles et distribués si besoins est par une AS, une IDE y assure une veille paramédicale, le contrôle de la dispensation des médicaments et peut s'il en est besoin intervenir sur les urgences.

D'une coordinatrice de vie Sociale et d'Animation. Elle élabore, coordonne et assure la traçabilité, en collaboration avec les différents professionnels, des différentes activités proposées dans le cadre du PAP. Elle participe également aux ateliers notamment ceux de la préparation des collations et activités extérieures.

D'une équipe pluridisciplinaire (kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricienne, orthophoniste, psychologue). Elle intervient ponctuellement en ateliers sur certains temps forts de la semaine.

D'une aide-médico-psychologique et d'une Aide-soignante. Elles participent également aux différents ateliers.

D'un agent hôtelier polyvalent.

ORGANISATION D'UNE JOURNEE-TYPE

Une journée-type au Service d'Accueil de Jour se déroule sur le principe suivant :

L'accueil de la personne et de sa famille/référent est effectué par la Coordinatrice de Vie Sociale et d'animation à partir de 9h30.

Un point est réalisé individuellement sur les difficultés actuelles et nouvelles.

Une présentation collective des activités de la demi-journée est réalisée, en présence des aidants s'ils le désirent.

Les activités sont organisées sous forme d'ateliers de 5/6 personnes chacun et s'échelonnent toute la journée à raison de séquences de 30 minutes.

Le matin : Actualité commentée - Atelier mémoire - Jeux culturels - Jardinage- gymnastique douce

De 12h00 à 13h00, le repas est préparé et pris en commun avec l'équipe du service. Il s'agit d'un moment important de la journée car convivial et propice aux échanges.

Après le repas, le temps est laissé à des activités calmes (musique, lecture aidée), des exercices de relaxation ou au repos.

L'après-midi, sont proposés des Ateliers manuel, peinture, une promenade en ville....



Un accompagnement et un suivi personnalisé



LE SOUTIEN AUX AIDANTS

Un soutien aux familles est effectué, à leur demande, dans le cadre d'une relation individualisée d'écoute et de conseil, ainsi qu'en groupes au travers de réunions sur des thèmes choisis (alimentation, douleur, marche, ...).

INFORMATIONS PRATIQUES

Repas

Les repas sont pris avec le personnel du Service dans la salle à manger.

Les familles sont invitées à signaler, lors de l'admission, les goûts et intolérances alimentaires.

Visites des médecins traitants – traitements et rééducations – médicaments

Les traitements et rééducations programmés à domicile ainsi que les visites des médecins traitants peuvent être organisés au sein du Service d'Accueil de Jour.

- Les soins médicaux peuvent être effectués au sein du Service par les auxiliaires médicaux. La dispensation des médicaments conditionnés sous semainier ou pilulier est effectuée par une Infirmière ou sous sa supervision, par l'aide-soignante du service.

En cas d'accident de santé, et en fonction de l'urgence de l'intervention, il est fait appel au médecin traitant de la personne accueillie et le référent qui doit pouvoir être joint au cours de la journée, est averti.

Carnet de transmission

Un carnet de transmission permet l'échange d'informations entre les intervenants du Service et la famille/référent. Il est important qu'il soit remis à la Coordinatrice de Vie Sociale et d'Animation à chaque venue.

Fourniture de change de linge et produits d'hygiène

La fourniture des protections dans le cadre de la gestion de l'incontinence ainsi que les changes de linge demeurent à votre charge.

Pour la bonne organisation du Service, l'attention des familles est attirée sur le strict respect des heures d'accueil et de départ des personnes.

*Le respect de vos droits
demeure
notre priorité*



VOS DROITS

Le respect de vos droits tels qu'ils sont décrits dans La Charte de la Personne Accueillie et la Loi du 2 janvier 2002 demeure notre priorité.

Les réponses concrètes apportées par le Service afin de garantir chacun de vos droits sont déclinées dans le règlement de fonctionnement annexé à ce livret.

En cas de réclamation concernant le respect de vos droits, vous pouvez contacter le chef de service concerné ou le Directeur de l'établissement.

En cas de litige, la loi prévoit la possibilité de saisir une personne qualifiée (nommée par le Président du Conseil Général et le Préfet) dans les conditions prévues à l'article L311-5 du Code de la Santé Publique.

La liste des personnes qualifiées sera jointe au règlement de fonctionnement et affichée dans l'établissement dès leur nomination.

VOTRE SECURITE

Nous vous invitons à prendre connaissance des recommandations relatives au respect des règles de sécurité détaillées dans le règlement de fonctionnement.

PARTICIPATION A LA VIE DU SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR

Deux Assemblées Générales annuelles constituant un Groupe d'Expression, instance représentative des usagers et des familles/référents, vous permettent de donner votre avis et de faire des propositions sur tout sujet concernant le fonctionnement du Service.

Ces Assemblées Générales sont un lieu d'expression, un moyen de participer davantage, de s'exprimer et de communiquer, d'agir ensemble.

D'une manière générale, vous et votre famille/référent êtes invité(e) à participer à la vie du Service, et serez notamment conviés à toutes les manifestations festives et sorties organisées par la structure.